



# COMITÉ PARITAIRE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

**Membre SEMB :** Serge Pilote et Éric Legault

**Membre SAQ :** Linda Gareau

## **But du comité :**

Échanger et promouvoir la politique contre le harcèlement psychologique (HP). Faire de la prévention en matière de harcèlement. Il y a environ trois, quatre rencontres par année.

Concrètement, le comité a pour mandat de recevoir les recommandations formulées par la ressource neutre en matière de harcèlement. Le comité reçoit aussi les recommandations faites par le vice-président Talents et Expérience employé SAQ pour chacune des plaintes déposées. Il appartient également au comité d'étudier les appels d'offres afin de déterminer la ressource neutre qui évaluera les plaintes déposées, présentement, c'est la firme PRDSA.

Le comité vise aussi l'amélioration de la procédure de traitement des plaintes existantes et à formuler des recommandations sur la promotion, l'application et le suivi de la présente politique qui se retrouve sur Intranet.

## **Rapport d'activité 2021 :**

Nous avons complété le dépliant ainsi qu'une affiche d'information / prévention et nous en avons assuré la diffusion dans le réseau.

Nous nous sommes assurés que dans la refonte de l'intranet, les informations concernant le HP ainsi que le formulaire de plainte sont facilement accessibles.

Les prochaines activités du comité à venir seront d'analyser les recommandations de la firme et voir les opportunités ou les moyens de promouvoir le respect et la civilité au travail.

Également, nous réfléchissons à la conception d'une formation virtuelle sur la civilité au travail et la prévention du HP.